

Consultation Nationale sur la productivité

Compte rendu de la Réunion du 30/06/2009

La dix-huitième réunion de la commission nationale de la consultation sur la productivité tenue le 30 Juin 2009, à la Cité des sciences à Tunis a fait l'objet du débat de la présentation effectuée par Mme Lobna JERIBI ¹ sur «*L'impact du Système d'Information sur la performance de l'entreprise*». La présentation a été faite lors de la précédente réunion du 23 Juin 2009.

L'instauration d'un **Système d'Information (SI)** au sein d'une entreprise productive ou un établissement public repose sur une multitude d'outils touchant les différents domaines de la firme liée directement ou indirectement à la production ou à la prestation des biens et services.

L'oratrice a exposé, dans un premier temps, dans sa présentation :

- La gestion de l'environnement de l'entreprise,
- L'impact de l'e-managent sur l'entreprise,
- La gestion de la performance par l'e-managent.

Elle a ensuite, et en second temps, passé en revue quelques exemples d'instauration de SI, les réussites réalisées et les difficultés rencontrés. Ces illustrations ont touché deux groupes d'expérience :

- Les entreprises industrielles : Impact des SI fondés sur les GPAO,
- Les établissements administratifs : Impact des SI fondés sur les WORKFLOW.

¹ Consultant Sénior en SI (*Ingénierie Conseil Informatique*, www.ici.com.tn)

Le débat a porté sur les points et suggestions suivantes :

- ✓ Dans quelles mesures la théorie et les approches des pourraient s'adapter à la société tunisienne vue les spécificités culturelles et civilisationnelles des individus ?
- ✓ La relation entre le SI et la crise financière et surtout bancaire ?
- ✓ L'approche présentée est un modèle futuriste pour les entreprises tunisiennes, le préalable à son application n'est pas nécessairement que l'entreprise soit saine sur le plan de la gestion.
- ✓ Il y a lieu aussi de porter des éclaircissements sur l'échec relatif à l'instauration du SI au niveau des administrations publiques et les établissements publics à caractère administratif ?
- ✓ La culture numérique est un préalable élémentaire pour la firme et toutes les catégories du personnel. Il est à rappeler qu'au niveau du programme de mise à niveau, il y a plus de 1000 entreprises qui disposent de systèmes informatisés pour maîtriser la production et promouvoir l'innovation ² ; alors que sur le plan de l'instauration d'un SI, peu d'entreprises y sont adhérees. Cela prouverait donc que c'est un objectif de long terme à réaliser et que le tissu actuel des entreprises tunisiennes n'est pas encore apte à cela.
- ✓ Le SI touche tout les aspects de la vie de l'entreprise d'où la nécessité d'en tenir compte lors du programme d'investissement à affecter et aussi l'insérer dans les activités de la GRH.
- ✓ D'une façon générale, il y a lieu d'établir une stratégie nationale en la matière touchant l'administration publiques et ses différentes composantes et les entreprises productives, et surtout les PME. Cette stratégie éclairerait davantage ceux qui vont y adhérer sur les gains attendus de cette technologie.

² Voir la présentation en la matière du 9 Juin 2009.

Suite à ce débat, Mme JERIBI a répliqué aux points évoqués :

- L'entreprise qu'elle gère (ICI) dispose d'une expérience de dix ans avec les PME-PMI, en plus la garantie de la réussite est dorénavant, assurée par la création d'un pool de suivi au sein de l'ICI.
- La notion de coûts/Avantages est assurée en adoptant un SI ; soit directement en tant qu'investissement réalisé ou/et indirectement par les effets que cela entraîne en termes de gains sur tout les plans de l'activité de la firme.
- L'adoption d'une stratégie nationale en matière d'instauration de SI aurait pour effet d'améliorer la productivité, d'encourager les innovations, de réduire les rigidités, etc.
- Un constat au niveau de quelques entreprises ayant instauré un SI, est qu'elles ne l'exploitent qu'à 5 à 10%.
- Les PME-PMI sont les firmes qui ont le plus besoin d'un SI, mais au préalable, il faut assurer les conditions minima de sa réussite, dont un d'encadrement garantissant une exploitation rationnelle et optimale du SI. (A titre d'exemple, une entreprise tunisienne a perdu 600 mD, car elle n'a pas assuré les préalables de la réussite).
- L'expérience marocaine en e-management est le fruit de l'instauration d'un SI. En effet, elle a réussi à réduire considérablement le gaspillage, en premier lieu, et gérer rationnellement le budget de l'État, en second lieu.
- Le manque de rigueur au niveau des donneurs d'ordre a affecté et a réduit l'application des SI instaurés au niveau de quelques institutions.
- Les entreprises instaurant des SI ne sont pas soumises aux risques en période de crise amplement que leurs analogues n'en disposant pas. En effet, cinq entreprises tunisiennes, en coopération avec la société ICI, ont profité de cette crise (*CRISE=OPPORTUNITÉ*) pour offrir des coûts moindres grâce à leur SI.

- Sur un autre plan, et en période de crise, les entreprises averties peuvent et doivent exploiter le segment de temps d'attente pour engager des cycles de formation au personnel, des travaux d'entretien du matériel, etc. pour être à temps pour la relance (l'après crise).

En conclusion de ces discussions, Mme Lobna JERIBI a clôturé son intervention en indiquant que *LE SYSTÈME D'INFORMATION AU SEIN D'UNE ENTREPRISE EST LE LEVIER INTERNE DE SA PRODUCTIVITÉ.*

Élaboré par :

Monji Ben Chaâben